

LE SECOURS TOUR

UNE CAMPAGNE INNOVANTE DE CARDIOLOGIE PRÉVENTIVE

sensibilisation & prévention

CONTEXTE

Chaque année, en France, **50 000 personnes perdent la vie en raison d'une mort subite cardiaque (MSC)**. Elle se caractérise par un rythme cardiaque extrêmement rapide et irrégulier, entraînant un arrêt de la fonction de pompage du cœur, ce qui conduit à la perte de connaissance de l'individu, et parfois à son décès. Selon la Fédération Française de Cardiologie, 80% de ces MSC pourraient être évitées si l'ensemble des facteurs de risques cardiovasculaires était maîtrisé et que de la prévention était effectuée. Lors d'une MSC, le cœur cesse de battre. Il est impératif de s'y substituer en effectuant un massage cardiaque pour assurer la circulation du sang oxygéné vers les organes, y compris le cerveau. Pour cela, il est primordial de connaître les gestes pour porter secours.

Cependant :

- Seule 40% de la population française est formée aux gestes de premiers secours (contre 90% en Norvège).
- 1 minute de massage offre 10% de chance de survie en plus pour une personne en arrêt cardiaque. Le massage cardiaque avant l'arrivée des secours permet d'augmenter de 44% le taux de survie.
- En France, la prévention représente seulement 4% de l'Objectif National de Dépense de l'Assurance Maladie.

OBJECTIFS

Sensibiliser le grand public à la prévention des facteurs de risques cardiovasculaires et aux gestes de premiers secours en Nouvelle-Aquitaine, avec :

- La sensibilisation aux gestes qui sauvent (« Alerter, Masser, Défibriller ») ;
- Le dépistage des facteurs de risques cardiovasculaires ;
- La promotion de l'activité physique et sportive ;
- La vulgarisation des recherches scientifiques sur les maladies cardiovasculaires.

PLANNING

Avec le soutien de structures partenaires telles que La Fédération Française de Cardiologie, Choquez-nous !, le CHU de Bordeaux, l'APODEC et l'AMRYC, un bus de bénévoles sillonnera et s'arrêtera dans 20 villes de Nouvelle-Aquitaine, attirant le grand public :

4 mai :	Bordeaux (33)	1 juin :	Mensignac (24)	20 juin :	Cognac (16)
18 mai :	Saint-Jean d'Angély (17)	4 juin :	Libourne – Ceva (33)	21 juin :	Anglet (64)
20 mai :	Trentels (47)	5 juin :	Marmande (47)	22 juin :	Sarlat (24)
25 mai :	Pomarez (40)	7 juin :	Saint-Palais (64)	26 juin :	Agen (47)
28 mai :	Pau (64)	8 juin :	Soustons (40)	27 juin :	Arcachon (33)
31 mai :	Langon (33)	10 juin :	Bayonne – Keolis (64)	28 juin :	Royan (17)
		11 juin :	Pau – Keolis (64)	29 juin :	Biarritz (64)

Projet porté en Nouvelle-Aquitaine par :

